

Publié le 23 février 2024

Le programme européen Elena, taillé pour les Epl intervenant dans l'efficacité énergétique

Initié il y a quinze ans par la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement (BEI), le programme Elena (European Local Energy Assistance) finance des projets en faveur de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et des transports durables. Les responsables du dispositif ont entamé une tournée européenne pour expliquer la démarche. Ils ont fait une halte à Paris fin janvier, la FedEpl y était et ce d'autant plus que la Sem Oktave, installée dans le Grand Est dans le domaine de la rénovation énergétique, était l'une des structures choisies pour illustrer l'efficacité du dispositif.



« **Elena** est un programme d'assistance technique avancée pour aider les promoteurs de projets à couvrir les coûts liés aux études de marché, aux plans d'affaires, aux audits énergétiques et aux contrats nécessaires pour mener à bien les projets énergétiques.», expliquent les responsables de ce programme lancé par les États membres avec l'objectif de concourir par cette voie aux objectifs climatiques fixés à l'horizon 2030. Tout Etat membre de l'Union européenne, et donc les organisations gouvernementales, les autorités régionales et municipales, les Entreprises publiques locales ou les institutions financières, peuvent bénéficier du dispositif. Les bailleurs sociaux et les associations de propriétaires sont eux aussi éligibles. Quelques conditions existent : les projets d'assistance technique ne doivent pas poursuivre un but lucratif ; **Elena soutient des programmes dont les montants dépassent généralement 30 M€**. Ce montant est adossé à une période d'exécution de trois ans pour l'efficacité énergétique et une période de quatre ans pour les transports urbains et la mobilité. Les subventions oscillent entre 1 et 3 millions d'euros. Autre critère : le projet doit atteindre un « facteur de levier » X10 ou X20.

Oktave, 700 maisons rénovées et 850 copropriétés accompagnées en 5 ans !

La **Sem Oktave** a été créée en juin 2018 à Strasbourg avec pour mission de massifier les projets de rénovation de l'habitat, effectif de 50 personnes. **Maxime Lenglet, son directeur général, en a rappelé les principales missions lors de la visite de la délégation Elena à Paris** : accompagnement des projets de l'habitat individuel (pour les propriétaires, un accompagnement administratif, financier et technique) et accompagnement des projets de rénovation de l'habitat collectif (pour les syndicats de copropriétés, accompagnement administratif et financier). « Dans les faits, en 5 ans, 120 M€ de travaux ont été générés, (50 M€ en maisons et 70 M€ en copros), **50GWh.ep et 10 000 T.CO2 ont été économisés par an** », explique le DG.

De l'habitat individuel...

Elena a consolidé deux projets avec la Sem Oktave. Le premier relève d'une **intervention sur l'habitat individuel**, projet initié en juillet 2019 : 2,2 M€ de subventions prévues (40% de versement à la signature du projet, 30% à 18 mois, 30% au terme du contrat). « Cette subvention nous a permis de nous organiser en interne pour étendre le nombre de salariés compétents ». Le projet, initialement, s'étend sur 36 mois. Le rapport et l'audit final sont en cours d'écriture pour démontrer l'effet levier de l'investissement.

... aux copropriétés

Le deuxième projet concerne **le financement des projets en copropriétés**. Une subvention d'1,5 M€ est dans les tuyaux, le contrat ayant été signé en juillet 2021. Cette somme permet l'accompagnement à la création d'un pôle copropriétés et la participation au fonctionnement des dépenses internes (masse salariale, prestations et sous-traitances). L'effet levier attendu est de 30 millions de travaux générés, sur une période de 12 à 18 mois de travaux ; le projet se terminera en

juillet 2024. « Le mécanisme Elena est adapté au développement des activités de Sem comme la nôtre. **La BEI fait preuve d'une grande rigueur dans le suivi des projets mais c'est un stimulant**, et ce d'autant plus qu'elle est à l'écoute de la réalité du terrain et donc des impondérables liés à telle ou telle phase du projet », conclut Maxime Lenglet.